PROBLEME DE L'EMPLOI DES SIGNES DE PONCTUATION CHEZ LES APPRENANTS UNIVERSITAIRES DE FRANÇAIS : CAS DE L'UNIVERSITE AHMADU BELLO, ZARIA

Tijani MUFUTAU
matijj@yahoo.com
University of Abuja, Abuja
&

Oliver Akoje OJODUMI
oliverakoje@gmail.com
Ahmadu Bello University, Zaria

Résumé
En contexte scolaire, l'apprentissage d'une langue étrangère vise principalement l'acquisition et le développement de la compétence langagière aussi bien à l'oral qu'a l'écrit. Contrairement à l'oral, l'écrit est caractérisé par une certaine complexité du fait que sa maitrise va au-delà de la connaissance des lexiques et de la syntaxe pour inclure l'organisation rhétorique. Tandis que les deux premiers éléments sont souvent sujets de nombreuses publications et de pratiques de classe de langue étrangère, le dernier, qui couvre la ponctuation est rarement abordé. C'est ce vide que cette étude cherche à combler en mettant en exergue les résultats d'une étude menée auprès des apprenants de français sur leur compétence scripturale en particulier l'utilisation des signes de ponctuation. Une quarantaine de textes narratifs et descriptifs produits par des étudiants de licence à l'Université Ahmadu Bello, Zaria a été sélectionnée à travers une méthode d'échantillonnage aléatoire simple. En adoptant une démarche descriptive et en s'appuyant sur la théorie de l'analyse contrastive de Pit Corder, l'analyse des copies a relevé une pléthore d'irrégularités dont l'omission, la substitution et la présence indue des signes qui jouent des rôles syntaxiques, sémantiques et rhétoriques au sein de la phrase. La virgule est le signe dont l'usage est le moins maitrisé par les étudiants. L'étude recommande que l'utilisation des signes de ponctuation soit désormais objet de pratiques de classe par les enseignants de français dans les universités nigérianes.
Mots clés : *apprentissage, enseignement, langue étrangère, français, ponctuation*

Abstract

In the academic context, the main aim of foreign language learning is to acquire and develop both oral and written competences. Unlike the oral language, the written language is characterised by a degree of complexity in that its mastery goes beyond the knowledge of lexis and syntax to include rhetorical organisation. While the first two aspects have been subjects of numerous publications and studied in foreign language classroom, the latter, which encompasses punctuation, is rarely addressed. It is this gap that this study seeks to fill by highlighting the results of a study conducted among learners of French on their scriptural competence, in particularly their use of punctuation marks. Forty narrative and descriptive

essays produced by undergraduate students at Ahmadu Bello University, Zaria were selected using a simple random sampling method. Adopting a descriptive approach, and using Pit Corder contrastive analysis theory, the analysis of the scripts revealed a plethora of irregularities, including omission, substitution and undue presence of signs that generally play syntactic, semantic and rhetorical roles in a sentence. The comma was found to be the sign whose use is least mastered by the students. The study recommends that the use of punctuation marks should henceforth be subject of classroom practice by French teachers in Nigerian universities.

***Key words**: Learning, teaching, foreign language, French, punctuation*

1. Introduction

La langue est un phénomène naturel indispensable à chaque communauté, et pour bien s'intégrer dans une communauté, chaque individu doit parler la langue qui sert de communication dans ladite communauté. L'enfant, pour pouvoir communiquer avec les autres membres de sa communauté, commence à s'approprier cette langue dès sa naissance par le biais d'une méthode imitative et naturelle. Car, comme le remarque Jimoh, « l'apprentissage des langues naturelles se fait de manière informelle : L'enfant apprend sa langue maternelle … sans suivre une progression ou un programme d'études prédéterminées » (107). Involontairement et inconsciemment, il internalise les règles grammaticales de la langue jusqu'au point où il sera capable de faire des phrases qu'il n'a jamais entendues. La langue acquise naturellement par l'enfant est considérée sa langue maternelle ou L1. S'il grandit dans une communauté multilingue, l'enfant sera capable d'acquérir plus qu'une langue et par conséquent aurait au moins deux langues maternelles. L'appropriation d'une langue ne se limite pas au niveau de l'enfance où l'enfant développe uniquement la compétence linguistique orale : le savoir-parler et le savoir-écouter.

La nécessité ainsi que le besoin de communiquer avec des gens autres que les membres de leur communauté linguistique poussent des personnes à apprendre d'autres langues qui deviennent leur langue seconde (L2) ou troisième langue (3). S'approprier une langue dans ce cas est principalement volontaire, conscient et formel avec des programmes prédéterminés en milieu non naturel. La langue apprise ou enseignée est normalement considérée langue seconde ou étrangère. Et, comme le précisent Cuq et Gruca, du point de vue didactique, « une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et

d'apprentissage … » (94). D'une manière générale, l'apprentissage d'une langue étrangère se focalise sur deux types de compétence langagière, à savoir l'oral et l'écrit.

Cette étude porte sur l'écrit, en général et traite particulièrement la problématique de la ponctuation en situation d'apprentissage du français langue étrangère. Ainsi, nous allons, dans un premier temps, présenter un état du sujet relatif à l'objet de l'étude, notamment les travaux sur l'écrit, la compétence de communication écrite et la ponctuation. Dans un deuxième temps, nous exposerons la méthodologie de cette étude suivie de l'analyse des données recueillies. Enfin quelques propositions pédagogiques seront avancées.

2.0. Etat du sujet et cadre théorique

Il s'agit ici de présenter les travaux sur l'écrit, la compétence écrite et la ponctuation ainsi que sa pertinence dans la communication écrite, d'une part, et le cadre théorique de cette étude, d'autre part.

2.1. L'écrit et la compétence écrite en langue étrangère

Pour commencer, il convient de reconnaitre que la langue humaine est d'abord parlée avant d'être écrite et que toutes les langues humaines n'ont pas de forme écrite. L'oral est indispensable dans la communication quotidienne. L'écrit, pour sa part, est une communication supplémentaire, secondaire, limitée aux langues qui ont une forme écrite. Elle se manifeste comme une suite de graphèmes susceptibles de lecture. Rédiger un texte consiste à arranger des mots d'une langue selon ses règles syntaxiques. La pause, l'intonation, le rythme, l'accent qui caractérisent l'oral sont représentés par la ponctuation à l'écrit, ce qui rend souvent l'écrit complexe, voire difficile à maitriser.

Lado (1957) raisonne que l'apprentissage d'une langue étrangère est toujours confronté à plusieurs problèmes à causes des différences qui existent entre la première ou deuxième langue de l'apprenant et la nouvelle langue étrangère. Effectivement, apprendre une langue étrangère c'est apprendre des nouvelles habitudes et cultures qui se manifestent aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Selon Ajiboye et Tajudiinni, « le premier accès au français pour un grand nombre d'étudiants est par le biais de l'écrit » (118). Or, pour un apprenant de langue étrangère, écrire est une activité difficile. C'est justement l'avis de Cuq et Gruca qui constate justement que « rédiger est un processus complexe … » (178). Cette difficulté provient du fait que, rédiger va au-delà des choix lexicaux et de l'organisation syntaxique pour inclure l'organisation rhétorique. Alors que les deux premiers (emploi des lexiques et la construction des phrases sont souvent sujets

d'enseignement et d'activités de médiations didactiques en classe de langues étrangères, la troisième (organisation rhétorique dont l'emploi des signes de ponctuation) est rarement considérée comme sujet d'enseignement et d'activités en classe. Un aspect de la rhétorique souvent négligée est la ponctuation qui est le point focal de cette étude.

2.2. Ponctuation et didactique du FLE : revue de la littérature

La ponctuation est un composant fondamental de la communication écrite. C'est un « élément essentiel de la communication écrite » (*Le bon usage,* 144), constituant d'« une donnée linguistique non négligeable » (Lavrentiev 3). C'est un élément structural qui joue un rôle capital dans l'expression du message au cours d'une communication écrite. Grevisse la définit comme : « l'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l'écrit, des faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques » (*Le bon usage* 144). Alors qu'à l'oral, l'intonation et les pauses servent à réguler le discours, à l'écrit c'est la ponctuation qui joue ce rôle. Aux dires de Grevisse et Beauzée cités par Drolet (4), la ponctuation est la représentation graphique des éléments prosodiques de la langue orale dans la langue écrite.

La ponctuation sert de connecteur qui facilite la transmission d'un message écrit puisqu'elle aide à renforcer les rapports existants entre les constituants phrastiques. En fait, c'est le point de vue de Catach, cité par Lemaitre, lorsqu'il considère la ponctuation comme un : « système de renfort de l'écriture, formé de signes syntaxiques, chargés d'organiser les rapports et la proportion des parties du discours et des pauses orales et écrites » (161). Ainsi, la ponctuation marque, non seulement, les pauses et l'intonation qui caractérisent la langue orale, mais joue aussi des rôles syntaxique et sémantique.

D'une part, la ponctuation permet à l'écrivain de bien communiquer ses idées et, d'autre part, elle aide le lecteur à interpréter et à mieux comprendre le message du texte. Selon Lavrentiev, la ponctuation « révèle les structures dont le texte était constitué pour le « sujet écrivant » et donne au lecteur une orientation dans l'interprétation du message écrit » (3) Les signes de ponctuation permettent donc au sujet-écrivain de refléter les pauses, les intonations et les mélodies dans son écriture et aident le lecteur à saisir le sens du texte. Ces multi rôles joués par la ponctuation expliquent pourquoi elle ne correspond pas forcement à des pauses. Et comme le dit Zra, « chaque signe de ponctuation est indiqué par un arrêt, mais pas tous les arrêts correspondent toujours à un signe de ponctuation. Par conséquent, on ne peut pas se fier à la respiration pour

ponctuer un texte en français » (23). Il est aussi juste de dire qu'il y a des pauses qui ne se traduisent pas par des signes. Lorsque certains signes peuvent jouer les trois fonctions de la mélodie, la syntaxe et la sémantique, certains se limitent à une ou deux.

Du point de vue didactique, la ponctuation ne peut pas être exclue du développement des compétences linguistiques, si non, il serait difficile pour les apprenants de communiquer efficacement à l'écrit. Comme le dit Tijani, le but de l'enseignement d'une langue étrangère est de développer, chez les apprenants, la maitrise de la langue en étude pour des fins communicatives verbales et écrites (133). Dans le cadre de l'écrit, les apprenants doivent être amenés à pouvoir bien écrire, non seulement en employant les lexiques adéquats et des structures syntaxiques correctes mais aussi en utilisant les signes de ponctuation d'une manière appropriée afin de pouvoir bien transmettre leurs messages. Selon Dufour, « s'occuper de la ponctuation, c'est s'aventurer sur un terrain mouvant, mal exploré, souvent oublié du champ didactique » (5). C'est dans le but d'attirer l'attention sur la place de la ponctuation en didactique du français langue étrangère que cette étude a été réalisée.

Beaucoup de travaux ont été fait sur la ponctuation et les difficultés des apprenants de français langue étrangère. Par exemple, Hidden et al. (2016) ont retracé les perspectives historiques et les usages contemporains de la ponctuation. En adoptant une approche constratives, ces auteurs se sont aussi interrogés sur la place de la ponctuation dans l'apprentissage d'une langue étrangère. De même, dans un article intitulé « La ponctuation en classe de FLE : enjeux et difficultés. Le cas des étudiants du département de français de l'université de Laghouat », Thameur Tifour et al (2018), ont discuté des enjeux de de la ponctuation dans une université en Afrique du nord et proposé des approches pédagogiques pour un meilleur apprentissage et enseignement de la ponctuation français en contexte universitaire. Pour sa part, Zra, Jacques, dans une publication intitulée, « *La ponctuation dans les productions écrites en français des étudiants au Cameroun* » a étudié l'usage des signes de ponctuation par les étudiants dans une université au Cameroun. A notre connaissance, aucune recherche n'est effectuée au Nigeria sur la question de la ponctuation.

2.3. Cadre théorique

Cette étude s'appuie sur la théorie de l'analyse des erreurs développée par Corder (1967) en relation avec les études sur l'analyse contrastive et le phénomène de l'interlangue chez l'apprenant d'une langue étrangère. En effet, dans ses travaux sur l'analyse des erreurs, Corder

préconise une démarche qui consiste à l'identification des erreurs à partir des échantillons des production des apprenants, la description des erreurs, l'explications des causes probables de ces erreurs. Il propose également la correction des erreurs identifiés. Ainsi avons-nous adopté cette approche dans cette étude.

3.0. Méthodologie de l'étude

Le corpus de cette étude est constitué d'une quarantaine de textes narratifs et descriptifs produits en français par des étudiants d'année finale de licence à l'Université Ahmadu Bello. Ces textes ont été sélectionnés à travers une méthode d'échantillonnage aléatoire simple des textes produits au cours d'un travail en classe de communication écrite.

Pour l'analyse des données, c'est-à-dire les écrits des apprenants, l'approche descriptive a été adoptée en nous appuyant sur les travaux de Dubois et Lagane (*La nouvelle grammaire du français,* 1973), Bescherelle (*La grammaire pour tous,* 1990) et Brindjonc et al (*Français en séquence 6e,* 2005), Riegel,Pellat et Rioul (*Grammaire méthodique du français,* 2009), relatifs aux fonctions et aux règles de la ponctuation française. Ladite analyse consistera à relever, expliquer et analyser les irrégularités les plus fréquentes observées dans la ponctuation des textes des étudiants. Pour garder l'anonymat, les étudiants ont été attribués des codes selon notre propre classement des opies (A1, A2, A3, …. A40)

4.0. Résultats et discussions

Un examen critique des productions écrites a permis d'identifier trois principaux types d'irrégularités les plus fréquentes, à savoir les cas d'omission, de substitution et de présence indue de signes de ponctuation.

4.1. Les cas d'omission

Par omission, nous voulons dire l'absence de signes de ponctuation là où elles doivent normalement être utilisées pour permettre de saisir le sens du message que veut véhiculer l'auteur du texte écrit. Cette erreur, résulte à notre avis, soit de l'ignorance des règles grammaticales par les étudiants soit de leur méconnaissance de l'utilisation des signes de ponctuation. Quoi qu'il en soit, l'omission de signe de ponctuation affecte négativement le sens du message voulu. Les cas les plus fréquents sont l'omission de la virgule et celle du point final à la fin de la phrase.

Omission de la virgule

Dans la majorité des productions des apprenants, ce type d'erreur s'est produit après les adverbes au début des phrases, après les conjonctions de coordination commençant des phrases ou des propositions subordonnées, devant les adverbes tel que « ainsi de suite » terminant une liste, devant des propositions explicatives, et après des compléments circonstanciels qui commencent des phrases. Voici quelques-unes des phrases extraites des écrits des étudiants qui illustrent les cas d'omission qui sont indiqués par (-):

1. (A4) Cependant (-) j'ai commencé mon class avec la classe Abraka.
2. (A12) Là (-) les professeurs on a demandé de parler en français seul.
3. (A20) J'ai assisté mon bain linguistique à Ajara (-) Badagry (-) Lagos.
4. (A25) Les toilettes sont délabrées car (-) cela a posé beaucoup problème à ma santé.
5. (A28) L'économie au Nigeria est celui qui est toujours donné plus de changement négatif que les changements positive (-) donc (-) on peut dit que …
6. (A32) Vraiment (-) pour bien apprendre une langue, il faut rester parmi les locuteurs natifs de la langue.
7. (A36) Avant de finir avec tous les registrements (-) nous avons assisté dans un examen qui …
8. (A38) Donc (-) l'argent qui fait …

Dans la totalité des copies examinées, nous avons constaté que la virgule est le signe de ponctuation le plus omis. Soixante-deux cas d'omission de la virgule ont été relevés. L'absence de la virgule est d'abord remarquée après les adverbes et les compléments déplacés. Comme le dit Zra, ces éléments « sont déplaçables, c'est-à-dire qu'on peut leur changer de place dans la structure phrastique, pourvu qu'ils soient indiqués par une virgule juste après eux » (25). Cette catégorie d'omission de la virgule est évidente dans les phrases suivantes :

9. (A22) Pendant tout mon séjour là-bas (-) il y a toujours de l'électricité tous les jours et cela n'est pas le cas ici au Nigeria.
10. (A27) Vraiment (-) pour bien apprendre une langue, il faut rester parmi les locuteurs natifs de la langue.
11. (A 30) Je parle au niveau du corona virus qui a limité nos sorties au pays, mais grâce à Dieu (-) c'était bien passé et le but du programme était réalisé.

De même, nous avons relevé des cas où la virgule est omise après la coordination surtout entre les éléments coordonnés dans une liste entre l'avant dernier et le dernier sans une conjonction.

Or comme le dit Grevisse, « La virgule s'emploie obligatoirement entre les termes coordonnés sans conjonction (mots, syntagmes, propositions) » (*Le bon usage* 157). Cette omission se voit dans l'extrait suivant :

12. (A18) L'activité éducative est dans la classe, où nous apprenons les matières comme expression oral, l'expression écrite, la grammaire (-) ainsi de suite.

L'absence de la virgule entre des éléments coordonnés avec des conjonctions autre que et, ou, ni a été également repérée dans les copies examinées. Il convient de rappeler, selon Grevisse que « la virgule se met généralement entre les éléments coordonnés par une autre conjonction que et, ou, ni » (*Le bon usage* 157). Ce type d'omission a été identifiés dans beaucoup de textes dépouillés. L'extrait suivant illustre ce cas :

13. (A25) Les étudiants sont délabrés car (-) cela a posé beaucoup problème à ma santé.

Une des règles grammaticales du français stipule qu'il faut une virgule entre deux propositions qui ne sont pas directement coordonnés. Cette règle est expliquée par Grevisse lorsqu'il dit que « Quand les termes coordonnés ne se suivent pas immédiatement (coordination différée), la virgule est presque toujours présente devant le terme ainsi séparé » (*Le bon usage* 159). Cette coordination différée se retrouve souvent dans les phrases commençant par des conjonctions. On peut constater, par exemple, que cette règle de ponctuation n'est pas observée dans l'extrait suivant :

14. (A16) Donc (–) l'argent qui fait …

Par ailleurs, la pratique grammaticale en langue française consiste à introduire une virgule après un adverbe placé en tête d'une phrase. Certains étudiants n'ont pas respecté cette règle grammaticale comme on peut le voir dans les deux phrases ci-dessous :

15. (A32) Vraiment (-) pour bien apprendre une langue, il faut rester parmi les locuteurs natifs de la langue.
16. (A40) Là (-) les professeurs on a demander de parler en français seul.

Omission du point

Un autre signe de ponctuation omis dans de nombreuses productions des étudiants est le point final. Dans la grammaire française, le point est dit d'avoir « pour fonction normale d'indiquer la fin de la phrase » (Grevisse, *Le bon usage* 147). Dans la majorité des copies examinées, les étudiants n'ont pas respecté cette règle de ponctuation. Les phrases sont écrites sans point final pour indiquer la fin de ces phrases. Cette irrégularité peut se voir dans l'extrait suivant :

17. (A28) L'économie au Nigeria est celui qui est toujours affectée à travers les années, et a donné plus de changement négatif que les changements positive (–) donc on peut dit que …

Il est évident que la phrase ici-haut, nous avons à faire avec deux phrases distinctes. La première phrase doit normalement s'arrêter à la fin du mot « positive » puisqu'elle exprime une idée indépendante de celle de la structure qui suit. Il fallait donc un point final après « positive ».

4.2. Les cas de substitution de signes de ponctuation

Par substitution des signes de ponctuation, nous entendons le remplacement inapproprié de signes de ponctuation par d'autres signes et qui rendent les structures phrastiques agrammaticale ou asémantique. A notre avis, cette erreur, très fréquente dans les copies dépouillées, résulte de la méconnaissance des règles relatives au bon usage des signes de ponctuation dans les textes en français. Les cas les plus fréquents remarqués sont la substitution de la virgule, du point, de la lettre majuscule et de la lettre minuscule.

Rappelons, à la suite de Grevisse, que « le point a pour fonction normale d'indiquer la fin de la phrase » (147), la phrase étant une structure grammaticale qui fait un sens complet. Sans aucun doute, une phrase peut également avoir plus d'un sens complet dans le cas où elle est complexe. Mais pour que ce soit le cas, au moins l'un des éléments constituants doit dépendre d'un autre. Ainsi, dans une phrase complexe la virgule peut indiquer la fin d'une proposition exprimant un sens complet mais de laquelle une autre proposition dépend. Conséquemment, les fonctions du point et de la virgule sont distinctes sauf dans l'usage contemporain des écrivains. Donc, la substitution des deux signes de ponctuation amène à l'agrammaticalité.

Voici quelques extraits qui illustrent les cas de substitution du point et de la virgule. Les points d'irrégularités sont indiqués par des parenthèses.

18. (A14) Je suis descendu en ville de Lomé le matin **(,)** mes camarades et moi, nous sommes venus à la rentrée de l'université **(,)** il y avait des agents de sécurité qui nous ont cherché avant que nous sommes allés à la cité.
19. (A27) Quand je suis venue à la cité, le concierge m'a montré ma chambre a couché **(,)** il m'a donné tous les règles de la cité et du village du Benin.
20. (A32) Nous sommes beaucoup des activités à la bain linguistique (,) les activités à l'église aussi a beaucoup d'influence …

Comme on peut le constater, dans les trois exemples ci-dessus, les points finaux ont été remplacés par des virgules.

De même, des cas de substitution des lettres majuscules par des lettres minuscules ont été également identifiés. Les règles d'écriture indiquent généralement qu'une phrase doit commencer par une lettre majuscule. Le non-respect de cette règle entraine automatiquement une construction agrammaticale.

Les extraits de phrases ci-dessous servent d'illustration des cas de substitution de signes de ponctuation.

21. (A11) **(I) i**l a toujour cour et …
22. (A20) Je commence mon voyage à le 2 (J) **j**anvier, 2019 …
23. (A 30) A Badagry, (J) **j**'ai …

4.3. Présence indue de signes de ponctuation

Par présence indue, nous faisons référence à la présence d'un signe de ponctuation là où il ne devrait pas figurer. Cette application non-désirable de la ponctuation a pour conséquence de rendre, la plupart du temps, la structure à la fois agrammaticale et incompréhensible. Même si on s'accorde que la ponctuation joue, à l'écrit, le rôle que joue l'intonation à l'oral, elle ne doit pas être employée n'importe comment. Comme le dit Rault, « les lieux du discours dans lesquels les signes de ponctuation interviennent se déterminent bien à partir d'une observation grammaticale, soit la prise en compte essentielle de la syntaxe et du sens » (10). Ainsi, lorsque l'emploi d'un signe de ponctuation n'aide pas à communiquer un message en respectant les règles grammaticales de la langue donnée, il est malvenu et inacceptable. La présence indue des signes de ponctuation est donc indésirable dans un texte et constitue, par conséquent, une erreur dans l'écriture. En guise d'illustration, voici quelques extraits de phrases des étudiants. Les irrégularités sont indiquées avec des parenthèses.

24. (A16) L'activité socio-éducative est dans l'auditorium **(,)** ou nous apprenons la civilisation française …
25. (A19) J'ai beaucoup d'expérience académique **(,)** et sociale.
26. (A25) Enfin, mon programme d'immersion **(;)** (bain linguistique) était agréable parce qu'il m'a donné l'occasion d'apprendre et savoir …

27. (A36) Parlant du deuxième semestre, j'ai rendu visite à une musée historique du Benin (**.)** parce que mon professeur m'a donné des devoirs de paire des recherches de la capitale du Benin, Porto-Novo.

Propositions didactiques

Certes, cette étude a permis de découvrir que les apprenants de français nigérians, au niveau universitaire, ne maitrisent pas bien l'usage des signes de ponctuation. Cela est bien évident à travers les copies analysées. Ce problème, à notre avis, résulte principalement du fait que les enseignants ne prennent pas le temps d'aborder le sujet de la ponctuation dans les cours de communication écrite ou de rédaction. Les irrégularités observées peuvent aussi être attribuées au fait que la majorité des étudiants n'ont pas de connaissance suffisante sur l'importance, la place et les fonctions des signes de ponctuation. Par conséquent, ils écrivent comme ils veulent, pensant qu'il s'agit simplement d'utiliser les mots nécessaires et de respecter les règles syntaxiques pour communiquer efficacement à l'écrit. Pour résoudre les problèmes identifiés nous proposons :

- L'inclusion de bonnes pratiques de la ponctuation dans les programmes d'enseignement du français langue étrangère. Les enseignants, surtout ceux qui sont chargés des cours qui portent sur l'écrit (rédaction, composition, communication écrite, pratique de l'écrit) doivent considérer la ponctuation comme un aspect indispensable. La ponctuation doit faire l'objet d'apprentissage et d'activités pratiques en classe. Autrement dit, elle doit donc être introduite comme sujet dans leur plan de travail.
- Le recours aux activités pédagogiques pouvant permettre aux apprenants de travailler à la fois la production écrite et la compréhension écrite tout en attirant leur attention sur le rôle de la ponctuation dans la transmission du sens à l'écrit et de la compréhension d'un texte écrit. Les apprenants doivent être régulièrement sensibilisés au fait que la ponctuation aide à faire une bonne rédaction écrite et rend facile la lecture et la compréhension d'un texte. Des séances de cours doivent donner l'occasion aux apprenants de discuter comment la ponctuation peut les aider à bien transmettre leur message écrit et comment elle peut aussi aider le lecteur à bien interpréter ou saisir le sens de leur message écrit. Si la ponctuation est discutée dans une classe de production écrite et de compréhension écrite, les étudiants l'apprécieraient au fur et à mesure qu'ils

avancent dans leur étude du français et s'habitueront graduellement au bon usage des signes de ponctuation.

- Le recours à la correction des irrégularités de ponctuation par tous les enseignants de français qui ne dispensent pas nécessairement les cours de communication écrite mais dont les travaux de classe et les examens nécessitent des productions écrites de la part des étudiants. Ces enseignants doivent donc toujours attirer l'attention des apprenants sur l'importance de la ponctuation dans une bonne rédaction.

Conclusion

L'objectif principal de cette étude est d'étudier des textes écrits par des apprenants universitaires nigérians de français afin d'évaluer leur compétence scripturale notamment en ce qui concerne leur degré de maitrise de l'utilisation des signes de ponctuation. En s'inspirant de la théorie de l'analyse des erreurs (Corder 1967) et en s'appuyant sur les travaux de certains grammairiens, dont Bescherelle (1990), Grevisse (2001), et Brindjonc et al (2005), une analyse de textes narratifs et descriptifs produits par des apprenants de l'Université Ahmadu Bello, Zaria a été réalisée et a permis de relever de nombreuses irrégularités dans la ponctuation des textes. Il en ressort que beaucoup d'apprenants, en dernière année de licence, n'ont pas développé la compétence scripturale requise par rapport à l'usage de la ponctuation. De nombreux cas d'irrégularités ont été identifiés dans les textes analysés. Les irrégularités les plus fréquentes sont : les cas d'omission de signes de ponctuation où ils doivent normalement figurer, les cas de substitution de signes de ponctuation par d'autres signes de ponctuation et, enfin, les cas de présence indue de signes de ponctuation. Il a été constaté que la virgule est le signe dont l'usage est le moins maitrisé par les étudiants.

L'étude propose une inclusion de l'enseignement de la bonne utilisation des signes de ponctuation dans les classes du français langue étrangère. Elle recommande également que les activités portant sur la ponctuation soient incorporées dans les cours de production écrite et de compréhension écrite.

Il convient de reconnaitre que cette étude a portée sur une seule université nigériane. Les résultats obtenus peuvent être considérés comme représentatifs et ne peuvent pas être généralisés à toutes les universités nigérianes. Des études futures dans d'autres universités pourront certainement permettre de valider nos résultats et d'avoir une vue d'ensemble sur la compétence

scripturale des apprenants universitaires nigérians en ce qui concerne l'utilisation de la ponctuation dans leurs productions écrites.

Œuvres citées

Ajiboye, Tunde et Oshounniran, Tajudiinni. « Les particularités de l'oral et de l'écrit en Français ». Ajiboye, Tunde (ed.), *Linguistique et Applications Pédagogiques: Regards sur le français langue étrangère*. Ibadan: Clean Slate Publishers, 2010: 117-129.

Bescherelle 3. *La grammaire pour tous*. Paris : Hatier, 1990.

Brindejonc, Marie-Christine et al. *Français en séquence 6e*. Paris : Magnard, 2005.

Corder S. Pit. *Error Analysis and Interlanguage,* Oxford: Oxford University Press, 1981.

Corder, S. Pit. "The Significance of Learners' Errors". *International Review of Applied Linguistics*. **5.** 1–4: (1967).160–170.

Cuq, Jean-Pierre et Gruca, Isabelle. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : PUG, 2003.

Drolet, Anne-Claude. L'emploi de la ponctuation dans des transcriptions de la langue parlée. Mémoire de maitrise, Université du Québec, 2006.

Dubois, Jean et Lagane, René. *La nouvelle grammaire du français*. Paris : Larousse, 1973.

Dufour, Marie-Pierre. Des traités de la ponctuation à la classe de français : Didactisation d'un objet de savoir. Mémoire de Maitrise, Université Laval, Québec, 2014.

Grevisse, Maurice. *Le bon usage : grammaire française*. Treizième Édition, Duculot, 2001.

Hidden, Marie-Odile; Alday, Maria Victoria; Portine, Henri & Shao, Baoqing. « La ponctuation en langue étrangère peut-elle devenir un objet d'apprentissage ? La ponctuation à l'aube du XXIe siècle. Perspectives historiques et usages contemporains ». 2016. Web. https://hal.science/hal01788898

Jimoh, Yakubu, A. « La notion de norme face à l'enseignement du français ». Tunde, Ajiboye (ed.). *Linguistique et applications pédagogiques : Regards sur le français langue étrangère*. Ibadan : Clean Slate Publishers, 2010 : 107-115.

Lado, Robert. *Linguistics Across Culture: Applied Linguistics for Language Teachers*. Ann Arbor: University of Michigan Press, 1957.

Lavrentiev, Alexei. Tendances de la ponctuation dans les manuscrits et incunables français en

prose, du XIIIe au XVe siècle. Thèse de doctorat, Ecole Normale Supérieure, Lettres et Sciences Humaines, Lyon, 2009.

Lemaitre, Brigitte. « La ponctuation : Un savoir enseignable ? Enseigné ? ». *Revue de recherche en éducation.* 15 (1975) : 161-195.

Rault, Julien. « La ponctuation : Problématiques linguistiques » *Le français aujourd'hui.* 4. 187. (2014) : 9-18. Web. https://doi.org/10.3917/ifa.187.0009

Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Universitaires de France, 2009.

Saussure (de), Ferdinand. *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot, 1995.

Tijani, Mufutau, A. « Le français oral : Composantes et enseignement ». Ajiboye, Tunde. (ed.). *Linguistique et Applications Pédagogiques : Regards sur le français langue étrangère*. Ibadan : Clean Slate Publishers, 2010 : 131-143.

Tifour, Thameur ; Ait Mechdal, Imane Amal & Dzait, « La ponctuation en classe de FLE : enjeux et difficultés. Le cas des étudiants du département de français de l'université de Laghouat » *Revue MÉTHODAL. 4.* 2018. Web. https://methodal.net/IMG/pdf/tire_a_part_revue_methodal_4_123_140.pdf

Valenzuela, Oscar. « La didactique des langues étrangères et les processus d'enseignement/Apprentissage ». *Synergies Chili.* 6. (2010) : 71-86.

Zra, Jacques. « La ponctuation dans les productions écrites en français des étudiants au Cameroun ». *Francisola : Revue Indonésienne de la langue et la littérature française*, 4. 2. (2019) : 23- 32.